

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

---

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CL373

présenté par

Mme Thourot, rapporteure et M. Fauvergue, rapporteur

-----

### ARTICLE 10

À l'alinéa 48, supprimer les mots :

« un ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou pour ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.